

Avenue de St-Disdille

Enfouissement des réseaux secs

La commune procède à la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public, des réseaux de distribution électrique Basse Tension, et des réseaux de télécommunication, sur la section de l'avenue de St Disdille comprise entre le passage à niveau n°79 et l'avenue du Champ Bochart ainsi que sur la section de l'avenue Pathé Marconi comprise entre l'entrée de THALES et l'avenue de St Disdille.

Ces travaux préalables d'enfouissement de réseaux, confiés à l'entreprise DAZZA par délibération du conseil municipal du 21/09/2021 sont effectués en parallèle des travaux de Thonon Agglomération (mise en séparatif et renouvellement de la colonne d'alimentation en eau potable).

Les sociétés DAZZA, BEL et MORAND et COLAS ont ainsi commencé ces travaux le 18 octobre 2021 et ils se termineront le 25 février 2022.

Ce chantier est intégré dans une opération de requalification globale de la voie (création d'un trottoir réglementaire, côté pair, et d'un trottoir plus large de 3,00 m, adapté pour la pratique du vélo par les jeunes cyclistes de moins de 8 ans, côté impair).

Dans le cadre de cette requalification, la largeur de chaussée existante de l'ordre de 6.00 m sera portée à 5.50 m constants dans les alignements droits. L'aménagement complet concerne une surface globale de 6 000 m². Ce tronçon de l'avenue de Saint Disdille, de près de 400 m de long, reste l'un des derniers axes supportant un trafic automobile relativement important (1650 véhicules / jour) sur lequel un cheminement sécurisé n'est pas offert aux piétons.

L'aménagement projeté, offrant confort et sécurité, permettra ainsi aux Thononais de cheminer dans de bonnes conditions entre le hameau de Vongy et le secteur de Saint Disdille-La Châtaigneraie.

Les travaux débuteront au plus tard début mars 2022 pour une période de 7 mois. Le coût prévisionnel de l'aménagement de surface est de 860 000 € TTC.

Repères

Actuellement, en simultané, se déroulent les travaux de réseaux humides (Thonon Agglomération) et les travaux d'enfouissement de réseaux secs (commune de Thonon-les-Bains). Le chantier sera actif jusqu'au 17 décembre puis sera interrompu les 2 dernières semaines de décembre.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont débuté le 18 octobre 2021 et devraient se terminer le 25 février 2022.

Le montant des travaux d'enfouissement pour la commune est de 330 000 € TTC.

Contact

Claire-Lise Chamot

Chargée de presse

04 50 81 63 61

cl-chamot@ville-thonon.fr

